

Les origines de la célébration de l'anniversaire de la naissance du Prophète ﷺ

[]

Saleh Al-Fawzan

Traduction révisée par
Abu Hamza Al-Germâny
:

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

L'islam à la portée de tous !

المكتب التعاوني للدعوة وتوعية الجاليات بالربوة بمدينة الرياض

1429-2008

islamhouse.com

Les origines de la célébration de l'anniversaire de la naissance du Prophète ﷺ

Ecrit par Saleh Al Fawzan

Louange à Allah, Maître des Mondes. Bénédiction et salut soient sur notre Prophète, sur sa famille et sur tous ses compagnons.

Il est évident que le Livre et la Sunna ordonnent l'observance de la loi d'Allah et de Son Messager et interdisent l'introduction d'innovations dans la religion. Allah le Très Haut a dit :

«Dis: "Si vous aimez vraiment Allah, suivez- moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés.» (Coran, 3 : 31) Et : «Suivez ce qui vous a été descendu venant de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que Lui. Mais vous vous souvenez peu. » (Coran, 7 : 3) Et : «Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez- le donc ; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie. » (Coran, 6 : 153).

Le Prophète (sur lui la paix) a dit : « le meilleur des livres est celui d'Allah, et la meilleure des voies est celle de Muhammad et les pires pratiques sont celles innovées ».

Il a dit encore : « Quiconque introduit dans notre affaire (religion) ce qui lui est étranger le verra rejeter » (rapporté par al-Boukhari sous le n° 2697 et par Mouslim sous le n° 1718).

Une version rapportée par Mouslim dit : « quiconque accomplit une œuvre non conforme à notre religion la verra rejeter. »

La commémoration de l'anniversaire de la naissance du Prophète au mois de Rabi Premier est une pratique condamnable inventée par les gens. Ils s'y prennent de différentes manières :

- Certains se contentent de se réunir pour écouter, lire le récit du mawlid (la naissance du Prophète) ou prononcent des discours ou lisent des poèmes ;
- D'autres préparent des repas et des gâteaux et d'autres aliments et les offrent aux participants ;
- D'autres célèbrent l'événement dans les mosquées ou chez eux.
- D'autres, loin de se contenter de ce qui précède, intègrent dans la cérémonie des pratiques prohibées ou réprouvées comme le contact physique direct entre des hommes et des femmes dans une ambiance marquée par des chants et la danse ou des pratiques polythéistes comme

l'imploration du secours du Prophète (Bénédition et salut soient sur lui), son invocation et la sollicitation de son aide contre l'ennemi, etc.

Ces différentes manières de célébrer l'événement ont en commun qu'elles sont des innovations prohibées inventées par les chiites fatimides après les trois meilleurs siècles (de l'Islam) pour corrompre la religion des musulmans.

Le premier initiateur de ces manifestations en public fut al-malik al-moudhaffar Abou Saïd Kawkaboury, roi d'Arbel vers la fin du 6e siècle et le début du 7e siècle de l'Hégire d'après des historiens comme Ibn Khallitan et d'autres.

Abou Shama dit : « Le premier à l'avoir célébrée à Mossoul fut Cheikh Omar Ibn Muhammad al-Moulla, l'un des célèbres hommes pieux. C'est son initiative qui fut perpétuée par le roi d'Arbel et d'autres.

Al-Hafidh ibn Kathir a dit dans al-bidaya wa an-nihaya (13/137) à propos de la biographie d'Abou Saïd Kazkabouri : « Il organisait une grande cérémonie au mois de Rabi I à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prophète (Bénédition et salut soient sur lui). Al-Bast a dit : un des participants à l'une des cérémonies organisées par al-Moudhaffar m'a raconté que ce dernier faisait étaler sur une nappe 5 000 moutons méchouis, 10 000 poulets, 100 000 coupes à crèmes, 30 plats de gâteaux [...]. Il organisait un concert (religieux) pour les soufis et dansait avec eux du début de l'après-midi jusqu'à l'aube. »

Dans Wafayat al-a'yan (3/274), Ibn Khallikan dit : « Dès le début du mois de Safar, ils se mettaient à donner la plus belle décoration aux dômes. Sous chaque coupole se tenait un groupe de musiciens. Pendant cette période, les gens chômaient et n'avaient d'autre occupation que de venir regarder les fêtards et tourner autour d'eux [...]. Deux jours avant le mawlid, le roi emmenait un nombre de chameaux, de bœufs et de moutons qui défiait la description et les faisait accompagner de tambours, de chants et d'actes de divertissements, et faisait progresser le cortège jusqu'à la place publique [...]. Dans la nuit de la cérémonie, il organisait un concert (religieux) à la citadelle après la prière du maghreb ».

Voilà la genèse de la célébration de l'anniversaire de la naissance (du Prophète). Elle date d'une époque récente et fut accompagnée de manifestations de divertissement, d'excès, de gaspillage des biens et du temps, le tout fondé sur une innovation qu'aucun argument tiré de la révélation d'Allah ne permet de soutenir.

Il convient au musulman de s'employer à faire vivre les pratiques enseignées par la Sunna et à faire disparaître les innovations et de n'engager une action avant de connaître le jugement d'Allah à son propos...

Que les Prières et les Salutations d'Allah soient sur notre Prophète Mohammed ainsi que sur sa famille et tous ses Compagnons !

Relu par Abu Hamza Al-Germâny

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !